



**La Foire aux questions...  
Une tentative de réponse de la part du curé !  
Au moment du nouveau confinement...**

**Après la célébration des fêtes de la Toussaint, voici quelques réponses aux questions qui peuvent se poser... Vous le savez aussi bien que moi : la situation évolue chaque jour mais voici déjà quelques perspectives pour notre paroisse pour vivre ce mois de Novembre.**

## **1 – LES MESSES**

Jusqu'à ce jour, 6 Novembre, rien de nouveau nous est communiqué pour une reprise des Messes avant la fin de ce mois de confinement. Considérons que, si toutefois une autorisation était possible, **je n'envisage pas une célébration ce week end du 8 Novembre** car nous l'avons bien compris, ce n'est pas en un claquement de doigt que l'on peut organiser dans un tel contexte un rassemblement avec du public en répondant précisément aux exigences qui nous seraient données.

Cependant, **chaque jour je célèbre la Messe en privé** aux intentions du monde et de l'Eglise et en particulier pour la Paroisse. **N'hésitez pas à me transmettre vos intentions de Messe** que je saurai célébrer dans les jours à venir.

**Il n'y a pas de messes publiques en semaine également.**

**Les 24h d'adoration** du mois de Novembre sont annulées. Nous verrons comment les vivre autrement où chacun, confiné, pourra assurer un temps de prière. A nous tous d'être inventifs.

## **2 – LES OBSÈQUES**

**Nous célébrons les obsèques comme à l'habitude.** Nous avons imaginé une célébration uniquement au cimetière si les pompes funèbres ne pouvaient pas tenir le rythme. Ce n'est pas le cas. **Actuellement, les funérailles sont célébrées à l'église avec un maximum de trente participants donc dans la plus stricte intimité.** Si vous entendez dire que les obsèques de telle personne n'ont pas pu être célébrées à l'église, ce n'est pas à cause du refus du curé ! C'est soit un désir de la famille soit une impossibilité des pompes funèbres. Aujourd'hui et demain nous assurerons toutes les célébrations qui nous seront demandées.

**Je remercie bien sincèrement l'équipe funérailles qui continuera à être à mes côtés pour m'aider dans ces circonstances particulières.**

### 3 – LES BAPTÊMES

Un des derniers baptêmes de l'année devait être célébré ce Samedi. Il est reporté.

Nous avons pu célébrer un bon nombre de baptêmes ces derniers temps, notamment ceux du début 2020 qui avaient dû être reportés. D'autres le seront en 2021 mais dans l'immédiat personne n'est en souffrance. S'il y avait urgence vitale, bien sûr, je célébrerai le baptême mais il nous est demandé de ne pas célébrer de baptême en ce temps de confinement.

Nous continuons à programmer les célébrations pour 2021 avec un planning qui a connu tant de modifications.

Pour les parents qui souhaitent prévoir le baptême de leur enfant au cours de l'année 2021, il est plus simple de prendre un premier contact par mail avec moi : [philippe.montier@wanadoo.fr](mailto:philippe.montier@wanadoo.fr) et nous réfléchissons ensemble à l'organisation du baptême de votre enfant. N'hésitez pas aussi à faire des propositions de dates. Nous savons que nous aurons à « mettre les bouchées doubles » à la fin de ce confinement. Et nous le ferons.

### 4 – LES MARIAGES

Le planning s'annonce chargé pour 2021 car cette année 2020, 25 mariages devaient être célébrés. Seuls 5 l'ont été.

Cependant, tout reste possible pour 2021 : si vous avez le désir de vous engager dans le mariage, vous pouvez prendre un premier contact avec moi par mail à [philippe.montier@wanadoo.fr](mailto:philippe.montier@wanadoo.fr) et nous réfléchissons ensemble à l'organisation et la préparation de votre mariage, en lien avec la commune où vous célébrerez votre mariage civil.

### 5 – LES JEUNES

**Pour le catéchisme et l'aumônerie, en ce temps de confinement, nous n'avons pas l'autorisation d'organiser des rencontres.** Cela serait possible si habituellement les séances d'aumônerie, par exemple, se faisaient dans l'enceinte du collège. Dans l'immédiat, rien n'est organisé en « présentiel ». Des idées « vidéos » sont lancées et effectives. Je laisse les animateurs en lien avec les familles le soin de s'organiser.

### 6 – LE SECRÉTARIAT PAROISSIAL

Je sais trop que c'est un sujet sensible mais j'ai tenté de bien faire comprendre que le secrétariat se trouve au cœur de mon lieu d'habitation. En ces périodes où plane ce virus, pardon de vouloir prendre soin de moi mais mon historique médical m'oblige à être prudent et vigilant. Des solutions d'accueil seront trouvées dans les mois à venir, je n'en doute pas.

Cependant, jusqu'à la mise en œuvre d'une nouvelle structure d'accueil le secrétariat/accueil paroissial est fermé. Les mails sont gérés puisqu'ils arrivent sur ma boîte ; le répondeur indique le numéro où il est possible d'avoir une réponse : ☎ **09 61 60 35 24**. C'est ma ligne directe. Le plus

simple étant de me joindre aussi par mail car je tente de répondre au mieux aux messages mais quand je suis en célébration, c'est plus délicat... En soirée, il est plus facile de répondre à un mail...

Comme je le disais plus haut, il est toujours possible de **déposer une intention de messe** puisque je célèbre tous les jours la Messe. Je commence à manquer d'intentions de Messe. Alors, n'hésitez pas à me transmettre vos intentions. Pour ce faire, vous pouvez noter de façon lisible votre intention et si vous le voulez bien, pour la vie de la Paroisse, verser l'offrande de 19 €, même si la messe n'a pas de prix... C'est une façon d'aider la paroisse qui reverse chaque mois au prêtre pour vivre l'équivalent de 20 messes. (Vous saurez tout !). Cette demande d'intention, vous pouvez la faire parvenir au Presbytère d'Estrées à votre convenance.

## 7 – LES FINANCES

Outre le fait que cette période de confinement et d'impossibilité de célébrer publiquement la Messe a des répercussions sur notre vie spirituelle, elle a aussi un impact sur la vie économique de notre Paroisse.

Au titre de la séparation des Eglises avec l'Etat, nous ne percevons aucune subvention. Nous ne vivons que de la générosité de nos fidèles.

Avec toutes les messes non célébrées publiquement, les obsèques en petit nombre et les autres célébrations reportées, **l'aspect économique de notre paroisse est au plus bas et à un seuil critique**. Et les charges sont toujours là, comme pour vous.

Accepteriez-vous d'offrir à la Paroisse quelques euros, selon vos possibilités, pour combler ce déficit qu'il nous faudra combler sur plusieurs mois ?

Pour ce faire, trois possibilités s'offrent à vous :

- Par l'application « **la quête** » en choisissant votre église habituelle, l'essentiel c'est que ce soit sur la Paroisse de la Plaine d'Estrées
- Par **chèque ou liquide** que vous adressez ou déposez au presbytère (chèque à l'ordre de la « *Paroisse de la Plaine d'Estrées* »)
- Si vous voulez un reçu fiscal pour déduction d'impôts, vous pouvez aussi adresser ou déposer un chèque au presbytère, à l'ordre de l'ADB (Association Diocésaine de Beauvais) avec la mention supplémentaire « Plaine d'Estrées » : « **ADB-Plaine d'Estrées** ». Ainsi, si vous êtes imposables, vous pouvez donner largement plus et recevoir l'abattement fiscal identique à celui du Denier de l'Eglise, prévu pour les dons aux associations. Vous recevrez ce reçu fiscal de la part de l'économat diocésain.

Merci de votre soutien et de votre compréhension. Ces offrandes permettront de faire fonctionner la Paroisse et également de contribuer à l'évangélisation de cette Plaine d'Estrées qui a besoin encore et toujours de l'annonce de l'Evangile !

## 8 – L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES ÉGLISES

Lors de votre heure de sport quotidienne, n'hésitez pas à passer voir s'il n'y a rien d'anormal dans l'église dont vous assurez quotidiennement ou occasionnellement l'ouverture.

## 9 – LA COMMUNICATION

Rien à inscrire sur nos traditionnelles feuilles d'annonces...

Le site internet est mis à jour très régulièrement : <http://www.paroissesaintjoseph.fr/>

Pour les infos importantes, je vous adresse directement un mail. La liste est sans doute incomplète. Alors, si vous souhaitez collecter ou me transmettre des adresses mails en plus pour toujours mieux communiquer, il ne faut pas hésiter. Et je m'engage, même si la paroisse a besoin d'argent, à ne pas revendre le fichier, au nom de la loi RGPD pour la collecte des informations. L'intention est de garder toujours le lien et de faire passer les infos.

Et pour nos aînés ou non-connectés, prenons soin d'eux... Transmettons les infos en imprimant ou en leur lisant par téléphone... C'est aussi l'occasion de prendre des nouvelles.


## 10 – CONCLUSION

Voilà, chers amis, ce que je pouvais vous dire dans la perspective de ce week end, en attendant d'autres informations. Continuons à prier pour cette situation que nous traversons. Tous ceux qui sont allongés sur un lit d'hôpital, tous ceux qui sont autour d'eux à les soigner, leurs familles inquiètes, celles qui doivent se résoudre à visiter leur proche au cimetière n'abandonneront pas notre prière, sans oublier de demander à Saint Joseph de prier avec nous pour tenir le cap de la foi, de l'espérance et de la charité, avec une vie autrement....

Que Dieu vous bénisse !

Et restez chez vous pour en sortir plus vite !

**Abbé Philippe MONTIER**

A handwritten signature in black ink, reading "Philippe Montier" with a small cross symbol at the end. The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.